

Morphogénèse et lexigénèse : opérations morphologiques et classes lexicales dans une perspective énonciative

Jean-Marcel Léard

Volume 13, Number 2, 1984

Grammaire et lexique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602522ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602522ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Léard, J.-M. (1984). Morphogénèse et lexigénèse : opérations morphologiques et classes lexicales dans une perspective énonciative. *Revue québécoise de linguistique*, 13(2), 325–379. <https://doi.org/10.7202/602522ar>

MORPHOGÉNÈSE ET LEXIGÉNÈSE: OPÉRATIONS MORPHOLOGIQUES ET CLASSES LEXICALES DANS UNE PERSPECTIVE ÉNONCIATIVE

Jean-Marcel Léard

1. Introduction: morphologie, syntaxe, lexicque et opérations d'énonciation

1.1 Le but de cette étude est de montrer que les approches des grammaires morphologiques ou des grammaires syntaxiques ont quelque part un manque qu'il faut combler, et qu'il importe désormais de prévoir, dans toute grammaire, un jeu complexe de relations. La vision, très statique finalement, de lexèmes combinés avec des morphèmes (Appendice I), de lexèmes insérés dans un schéma syntaxique préexistant, gouvernant certaines constructions, ou encore possédant des traits de sélection, a pour caractéristique principale d'être trop locale ou de négliger des relations complexes qui font que certaines opérations morphologiques ne sont pas possibles avec tous les lexèmes et dans tous les emplois de ces lexèmes (fonction, modalisation par exemple interdisent ou autorisent une opération morphologique sur un lexème). Il y a donc un lien entre les diverses opérations d'énonciation (prédication, repérage, assertion).

1.2 Nous considérons au départ que d'importants progrès ont été faits dans le domaine de la sémantique morphologique, en particulier dans la perspective guillaumienne (Moignet, 1981, pour une synthèse). Pourtant en situant toute la problématique dans l'engendrement du mot ou du syntagme, on arrive à négliger des faits précis, mais de portée générale. À titre d'exemple, un substantif qui accepte *un* dans l'opération de morphogénèse acceptera difficilement, en position objet, que ce *un* ait une valeur générique:

- (1) Je vois un chien (spécifique)
- (2) J'aime un chien (spécifique)

Mais une opération complémentaire de détermination peut changer les données, à condition que le prédicat soit non spécifiant (Kleiber, 1981), comme en (2a):

- (1) a. Je vois un chien bien dressé (spécifique)
- (2) a. J'aime un chien bien dressé (spécifique ou générique)

On ne peut donc isoler le processus de lexigénèse et de morphogénèse, qui mène à la création d'un mot ou d'un syntagme, de certaines autres opérations (fonction, qualification, modalisation) de constitution de la phrase.

De la même manière, l'ensemble des opérations de morphogénèse n'est pas compatible avec tous les lexèmes, qu'il s'agisse du nom ou du verbe. Certains noms refusent *un*, d'autres toute morphogénèse; certains verbes sont incompatibles avec le passé simple... Il y a alors nécessité de revenir à une typologie des lexèmes, qu'ils soient verbaux, nominaux, ou même adjectivaux, mais en même temps de prévoir que des

opérations contextuelles vont brouiller les données. Ainsi

- (3) *Louis XIV eut un gros nez
- (3) a. Un jour, Louis XIV eut un gros nez, car il avait attrapé la grippe
- (4) Louis XIV était modeste
- (4) a. Le Louis XIV des livres scolaires ne semble pas modeste

1.3 D'un autre côté, la perspective de Gross (1975 en particulier), qui cherchait à décrire les propriétés syntaxiques, distributionnelles ou transformationnelles des lexèmes, est à la fois fructueuse et précise. Mais puisque la grammaire n'est pas que la syntaxe et que la morphologie ne saurait être mise de côté, étant donné qu'elle est en relation et avec le lexique et avec la syntaxe, on ne peut penser que l'approche de Gross résout tout le problème de la relation entre le lexique et la grammaire, même si l'approche est féconde. On ne saurait pourtant reprocher à Gross un manque de lucidité: il a noté le rôle que jouent les morphèmes en syntaxe, ou le lien entre la morphologie, les lexèmes et divers faits environnants dans les publications postérieures (Gross, 1977; 1980). Bien au contraire, c'est vers le lien entre les lexèmes, les morphèmes et d'autres opérations que s'oriente de plus en plus Gross, qui constate de nombreuses dépendances non locales, alors que la grammaire traditionnelle et la grammaire générative insistent sur le caractère de localité. À titre d'exemple, ces deux citations qui montrent la relation entre lexique, morphologie et syntaxe:

"Le premier volume de notre *Grammaire transformationnelle du français* traitait de la syntaxe du verbe. Nous y avons présenté une typologie de la phrase simple qui permettait d'effectuer une classification de verbes du français. Les compléments

du verbe pris en compte étaient essentiellement les objets directs et indirects en *à* et *de*. Cette limitation permettait d'utiliser le modèle traditionnel du groupe nominal sans créer de distorsions trop sensibles, sans avoir par exemple à trop craindre que la *nature des déterminants du sujet ou des compléments interfère avec la structure générale* de la phrase simple (...)
(Nous soulignons)

Nous avons également élargi le cadre de l'étude des (pré) déterminants. Alors que la plupart des études ne concernent que leurs positions à l'intérieur du groupe nominal, nous mettons en évidence l'importance qu'il y a à les examiner à l'intérieur d'une phrase entière, leur fonctionnement varie alors avec la position syntaxique qu'occupent les substantifs auxquels ils sont attachés et avec la nature et la forme du verbe principal." (Cross, 1977, p. 9 et 10)

1.4 En conséquence, il devient de plus en plus évident qu'une meilleure compréhension des faits linguistiques ne dépend pas nécessairement, comme le croient la majorité des linguistes, du développement autonome ou d'une meilleure théorisation des faits morphologiques ou de la syntaxe. Du côté des guillaumiens ou des générativistes, on semble au contraire en être arrivé à des édifices théoriques trop puissants, dont l'objet premier a été de ne faire que de la morphologie (d'où l'hypothèse du temps opératif, qui dégage la sémantique morphologique de contraintes syntaxiques) ou de ne faire que de la syntaxe (la transformation étant souvent un moyen de mettre de côté des contraintes morphologiques). Ce n'est donc pas en développant le mythe de l'autonomie que les progrès pourront se manifester, car si l'on avance sur un plan pour reculer sur l'autre, le progrès n'est qu'illusoire. Nous voulons alors vérifier si l'hypothèse de l'interrelation entre (1) les opérations de lexigénèse, de morphogénèse d'une part et (2) les opérations d'engen-

drement du syntagme (ou du mot) et de la phrase d'autre part ne rend pas adéquatement compte d'un grand nombre de phénomènes négligés ailleurs. Le grand avantage des grammaires énonciatives est justement de tenter de régler ensemble le statut respectif du lexique, de la morphologie et de la syntaxe, dans une perspective référentielle.

1.5 Si nous éliminons le postulat de l'indépendance de la syntaxe (et nous partageons avec Corbin, 1980, que l'idée d'une syntaxe pure et d'un lexique impur sert surtout à débarrasser la syntaxe de ce qui est non conforme pour en investir le lexique) et si nous refusons aussi le postulat guillaumien du conditionnement des faits syntaxiques par la morphologie seule, il nous faut y substituer quelque perspective qui tienne compte des interrelations. Très simplement, pour les besoins de l'exposé, nous indiquons donc à quel niveau nous voulons travailler. Soient les niveaux suivants:

- a) relations entre notions (premier filtrage)
- b) relations entre notions et opérations morphologiques: compatibilité entre lexigénèse et morphogénèse (deuxième filtrage)
- c) relations entre opérations morphologiques dans le même syntagme
- d) relations entre opérations morphologiques dans divers syntagmes: liens entre syntagme verbal et syntagmes nominaux; rôle de la fonction dans le schéma prédicatif
- e) rôle de la modalisation phrastique sur les opérations morphologiques (négation, exclamation)

Quelques exemples donneront un peu de chair à ce schéma. Pour les points (1) et (3) qui ne seront pas abordés ici en raison du thème de ce numéro, nous donnons aussi un exemple.

1) relations entre notions: Pierre/avoir/tête

(5) ?Pierre a une tête

2) relations entre notions et opérations

(6) Pierre/*un Pierre

3) relations entre opérations morphologiques dans le même syntagme

(7) *Sais-je/Saurai-je un jour?/Est-ce que je sais moi si ...!?

(7) a. Un chapeau de gendarme/le chapeau du gendarme

4) -relations entre opérations morphologiques dans divers syntagmes

(8) ?À un moment, Pierre écoutait

(8) a. À ce moment, Pierre écoutait

-rôle dans le schéma prédicatif

(9) On fait des choses par habitude/?des choses sont faites ...

(10) Chaque/tout homme est libre

(10) a. Je pense à chaque/*tout homme

(11) Un gendarme/un chapeau de gendarme

5) rôle des opérations de modalisation

(12) ?Jean a une tête → Jean a une tête aujourd'hui!
→ Jean a une de ces tête(s) aujourd'hui!

(13) Un bateau arrive/*un bateau n'arrive pas

(14) J'ai un chien/je n'ai pas de chien

La syntaxe apparaît ainsi non pas comme un niveau autonome qui s'explique par lui-même, mais comme le résultat en surface d'opérations interdépendantes où le lexique a un rôle évident:

(15) *Jean a ce sable → Ce sable est à Jean

(15) a. *Jean a un sable

(15) b. Jean a un de ces sables(s)!

Les niveaux (2), (4), (5) nous apparaissent directement liés au problème de la relation "lexique et grammaire" et nous allons donc les examiner à gros traits pour défendre la fécondité et la validité théorique de la perspective.

1.6 Nous acceptons comme un postulat que l'ensemble des morphèmes constitue un système sémantique cohérent et que la linguistique guillaumienne en a globalement fourni la preuve. D'un autre côté nous acceptons que les études syntaxiques, faites dans la perspective généralisante de Chomsky ou antigénéralisante de Gross, ont mis en évidence une multitude de faits sans vraiment examiner le rôle de la morphologie comme pivot entre le lexique et la syntaxe. Ce que nous voulons montrer, c'est que le lexique ne constitue pas un tout homogène sur lequel on peut effectuer n'importe quelle opération morphologique; que les notions lexicales, en fonction de la polysémie ou d'opérations contextuelles, peuvent changer de classe; que diverses opérations (modalisations en particulier) ou fonctions dans le schéma prédicatif peuvent aussi jouer un rôle important. On voit ainsi que la morphologie et la syntaxe sont en relation avec le lexique.

2. Lexigénèse et morphogénèse nominales

Après les erreurs commises dans la tradition grammaticale française, il ne va pas de soi que l'objectif d'une classification des subs-

tantifs soit défendable. À nos yeux, ce sont plutôt les erreurs commises dans la classification plus que les classes elles-mêmes qui sont en cause: centrée sur l'orthographe ou sur des caractéristiques référentielles, la classification était utilitariste ou vaguement rationnelle: nom commun/nom propre (= "ne s'applique qu'à un objet; prend la majuscule"); concret/abstrait... Or ce n'est pas une étude sur le référent qui est nécessaire, mais plutôt un regard sur la manière dont la langue a filtré le réel (Culioli). Ce n'est pas non plus une théorie de la langue, mais un regard sur la théorie qu'est la langue (Guillaume) qu'il faut envisager. Nous devons donc fixer les classes à partir des opérations morphologiques qu'acceptent les lexèmes, c'est-à-dire sur des critères linguistiques. Dans la terminologie guillaumienne, nous dirons qu'un signifié matériel, résultat de la lexigénèse, n'est pas compatible avec n'importe quel signifié formel, résultat de la morphogénèse: la nature du signifié matériel ou des éléments externes peut en être la cause.

2.1 *Les noms propres*

Certaines notions refusent toute morphogénèse (Appendice II). On peut les appeler "noms propres". Cette liste contient des unités comme *Paris*, *Montréal*, *Jacques* et *François*. L'existence, dans cette classe, d'une sous-classe d'unités qui possèdent un prédéterminant n'est pas surprenante: il s'agit de noms communs à l'origine (*La Tuque*, *Le Havre*). Ils remplissent cependant la condition minimale de l'invariabilité en prédétermination, que ne partageront pas, par exemple, les unités où *un* n'apparaît pas parce qu'il s'agit de singletons (voir 2.2):

- (16) La Tuque/la lune
- (16) a. *Une Tuque/*une lune/une lune rousse éclairait
- (16) b. *Cette Tuque/cette lune invitait à la mélancolie

En fonction des opérations possibles sur *lune...*, nous ne suivons donc pas Molino (1982), qui voudrait élargir la classe des noms propres. Nous acceptons cependant avec lui le caractère non discret de la classe et voudrions insérer dans la série des noms propres: *moi, toi, lui*, qui, outre le fait qu'ils désignent sans signifier, refusent toute opération de détermination et de quantification. Ce sont des noms propres "de discours", dont la référence varie avec l'énonciation.

2.2 Les singletons

Certaines notions lexicales que l'on serait tenté d'insérer dans la série des noms propres parce qu'elles désignent un objet unique, et de ce fait sont incompatibles avec *un*, appartiennent à une classe particulière, distincte de celle des noms propres: la présence d'un adjectif par exemple autorise l'apparition de *un* en créant une sous-classe, alors que c'est plutôt *le* qui apparaît en 2.1:

- (17) L'éternité/*une éternité
- (18) Le soleil/*un soleil
- (18) a. Un soleil voilé est plus agréable qu'un soleil clair
- (18) b. Il y a un de ces soleil(s)!

En raison des opérations complémentaires compatibles avec ces singletons, et que nous étudierons sous 3.2, nous postulons donc que les noms propres et les singletons diffèrent.

2.3 *Le dense (ensemble sécable, non nombrable)*

La terminologie étant ici considérée comme secondaire, nous adoptons quelques termes empruntés à Culioli (1973), sans exiger une équivalence parfaite: nous utilisons seulement des critères stables fournis par les opérations morphologiques. Dans cette catégorie, on retrouve des notions abstraites ou concrètes, et on a souvent l'usage de *de + le* (littérairement *de + un*), mais *le* est tout à fait possible, au contraire de *un* et du pluriel. *Peu* (difficile avec le sujet), *un peu de*, *beaucoup de* sont acceptables avec ces notions, souvent dérivées de bases adjectivales (*blancheur...*)

(19) Avoir de la farine, du courage, du bois

(19) a. Le bois, la farine, le courage sont utiles dans les cas difficiles

(19) b. Du bois, de la farine, du courage, tout sert dans ces cas-là

Nous examinerons plus loin l'absence de parallélisme entre les fonctions, *de + le* étant attendu en position objet en raison du lien déjà noté entre la fonction objet et l'interprétation spécifique dans les exemples (1) et (2). Seule l'extraposition permet *de + le* en fonction sujet. Les opérations contextuelles modifient ensemble les concrets et les abstraits (*une farine tamisée/un courage d'adulte*). Mais il y a visiblement des exceptions de 5 types qui invitent à voir deux sous-classes: le dense strict et non strict (concret?):

(a) certaines farines
*certains courages

(b) j'ai une farine brune/de la farine brune (exemple dû à M. Wilmet)
j'ai un grand courage/*du grand courage

- (c) il y a des farines/une farine qui...
*il y a des courages/un courage qui...
- (d) une grande farine (qualité)/une de ces farine(s)
(qualité)
un grand courage (quantité)/un de ces courage(s)
(quantité)
- (e) tu as bien du courage
?tu as bien de la farine (Gross, 1977, p. 19)

2.4 *Le compact (ensemble non sécable, nombrable)*

Il existe aussi une série où les dérivés dominent (mais il s'agit cette fois de substantifs créés en général à partir d'une base verbale) et qui a un comportement très particulier. Les notions insérées dans cette série ont la propriété commune de refuser l'appréhension d'une partie (**une demi-*, **une partie de*, **un peu de...*). La quantification ou la mesure laissera le nombre entier et se fera au moyen d'adjectifs (*petit*, *grand*, *énorme*) parfois utilisables en 2.3:

- (20) *De la blessure/du beurre/une grande blessure
- (21) *De la sortie/de la farine/une petite sortie
- (22) *De la chute/du sable

Cette série, tout en étant en affinité avec *le*, *la*, à cause de la préassertion antérieure d'un schéma propositionnel, accepte aussi la prédétermination avec *un*, surtout en position objet.

- (23) (Pierre est blessé). La blessure de Pierre est grave.
- (23) a. Pierre a une blessure au genou

On ne peut, ici encore, que constater le lien entre la fonction et la morphogénèse, mais tous les cas ne sont pas aussi clairs. Ce qui est évident au contraire, c'est la possibilité de mettre au pluriel les

notions qui appartiennent à cette série:

(24) Une chute/deux chutes

(25) Une couleur/deux couleurs

Comme on peut s'en douter, la polysémie permet à certaines notions, dont *couleur*, d'appartenir à 2.3 et à 2.4.

2.5 *Les nombrables sécables*

La majorité des substantifs appartient à cette classe, même si les propriétés ne sont pas strictement parallèles:

(26) Une table/deux tables

(27) Une cigarette/deux cigarettes

(28) Un morceau de pain/un morceau de table

On peut, malgré les apparences, considérer que *table* et *cigarette* appartiennent à la même classe. Il est vrai que l'on peut facilement "avoir une demi-cigarette" et plus difficilement "une demi-table", car la notion de *table* exige que toutes les propriétés (les sèmes) soient présentes. Cependant on peut "disposer d'une demi-table pour faire son travail"... , et l'on a encore "une cigarette aux lèvres", même quand elle est fumée aux deux tiers. Là encore les propriétés des notions sont à examiner en fonction des propriétés linguistiques et non des propriétés référentielles.

2.6 *Les comptables et les duels*

À l'inverse des compacts, il existe une série de noms qui exigent une numération, c'est-à-dire qu'ils exigent d'être quantifiés soit par *un*, soit au-dessus de *un*, soit en dessous par fraction de *un*. Il faut cependant noter l'existence de quelques lexèmes toujours pluriels

en français, visiblement duels: *les ciseaux/une paire de ciseaux/trois paires de ciseaux*. Nous nous occupons seulement des comptables:

(29) J'habite à un/deux kilomètres

(29) a. J'habite à un demi-kilomètre

(29) b. J'habite à moins/à plus d'un kilomètre

Cette série refuse certains quantificateurs pourtant orientés vers la pluralité, ce qui fait la différence avec 2.5:

(29) c. J'habite à *certains/*des/plusieurs kilomètres

3. Le rôle des opérations contextuelles dans la morphogénèse nominale

On peut considérer que nous avons travaillé à un niveau très précis (statut "en langue" ou contraintes très locales de la lexigénèse sur la morphogénèse) et qu'il importe de bien voir que des contraintes moins locales existent. Nous allons étudier surtout le rôle des opérations de prédication (fonction du nom dans le schéma prédicatif) et des opérations de modalisation (exclamation et négation en particulier).

Nous passerons sous silence, comme étant du domaine strictement lexical, les variations liées à la polysémie, qui permettent à une unité de passer d'une série à l'autre (*lecture, bois...*). Ce qui lie les deux aspects est pourtant important dans une grammaire des opérations énonciatives: le lexique y est vu, non comme un catalogue statique soumis à diverses taxinomies, mais comme un lieu où le dynamisme joue, soit par des mécanismes de polysémie, soit à cause du lien entre les opérations. La rigidité des règles de réécriture, ou des traits de sous-catégorisation, va donc être mise en cause, et par ricochet, les

transformations inventées pour résoudre tous les cas où les règles de réécriture sont inadéquates. Nous ne serons pas le premier (Picabia, 1983; Dessaux, 1980). On peut comparer les exemples (30) et (30a), qui ont un comportement particulier (Picabia, 1983, p. 170) avec un acte illocutoire réalisé par une autorité:

(30) Le ministre a fait la promesse de...

(30) a. Promesse a été faite par le ministre de...

La disparition de l'article est possible pour le sujet seulement en (30a), mais il y a des cas inverses ("Il y a faute/il y a but/il y a journal et journal") car le fait concerne toutes les fonctions, et surtout d'ailleurs la fonction objet avec les verbes délocutifs ("Crier victoire").

3.1 *Les opérations de prédication et la morphologie nominale*

Il ne sera guère question dans notre étude que de quelques faits, tant il y a évidence que le schéma prédicatif et le rôle du SN dans le schéma prédicatif sont fondamentaux. Mais nous voulons pourtant montrer la généralité du phénomène. Les compléments circonstanciels, par exemple, peuvent refuser la morphologie habituelle, soit en refusant la préposition (*ce soir*), soit en refusant la prédétermination: *à soir* (F.Q.), *par habitude*. Les études de Dessaux sur les compléments distributifs vont dans le même sens (Dessaux-Berthonneau, 1980, p. 262-264), car les distributifs forment une classe bien particulière, fait utile dans notre perspective:

ces GN devraient donc appartenir de plein droit à
la fois à une réflexion sur les schémas syntaxiques
et sur la structure du lexique (Nous soulignons)

Ainsi, dans le cas des comptables qui exigent la numération, il existe au moins deux schémas où elle est refusée et remplacée par *le/∅* :

(31) Faire tant de gestes à la minute (une → la)

(31) a. Faire tant de chutes au kilomètre

(32) Boire deux verres par minute (une → ∅)

(32) a. Boire deux verres par kilomètre

Comme la numération se fait sur la notion qui précède le syntagme prépositionnel, on a en outre une impossibilité de voir certaines notions (**le*/**un*/**du* sable par minute...) apparaître dans le premier SN. Enfin dans des expressions comme

(32) b. Faire du cent à l'heure

on retrouve des particularités assez caractéristiques où le nombre se comporte comme un dense (*faire du cent, faire de la vitesse*).

Nous allons nous arrêter à des schémas plus traditionnels et examiner le rôle joué par certaines fonctions. On verra alors que des possibilités, théoriquement prévues pour certaines notions, sont refusées:

3.1.1 La fonction attribut

(33) Un homme est un homme

(33) a. *Des hommes sont des hommes

(34) Tout homme est un homme

(34) a. *Tout homme est tout homme

On pourrait d'ailleurs compléter cette approche superficielle par un examen précis des types de prédication réalisés par *être* (insertion dans une classe, locatif, équatif...) pour examiner les variations.

On constaterait un parallélisme avec la fonction apposition, où le déterminant est facultatif:

- (35) Être médecin
- (35) a. Être un médecin (célèbre)
- (35) b. Être médecin à Montréal/*le
- (35) c. Être le médecin de Montréal/?un

3.1.2 La fonction sujet: détermination, trait sémantique lexical et fonction

A) Avant d'aborder les opérations morphologiques compatibles avec la fonction sujet, on ne peut passer sous silence, dans une étude sur la relation lexicale - grammaticale, le fait évident que certains traits lexicaux favorisent la fonction ou la position sujet. Nous ne voulons pas trop anticiper sur le caractère aspectuel du verbe (Martin, 1970, p. 381) et nous insistons ici sur le rôle du trait /± animé/ pour le maintien d'un lexème indéterminé en position sujet (au lieu du déplacement, soit par passivation, si le verbe est transitif, soit par impersonnalisation, si le verbe est intransitif). Lyons (1980, p. 42) a signalé l'existence de ce fait pour la passivation seule. Mais on doit aussi signaler le rôle du trait ± spécifiant du prédicat (Kleiber, 1980, p. 220) pour l'impersonnalisation:

- (36) Un train arrive → Il arrive un train
- (37) Un homme pleure → Il pleure un homme
- (38) Quelqu'un est parti → ?Il est parti quelqu'un

- (39) Quelqu'un arrive → Il arrive quelqu'un
 (40) Un homme est mort → *Il est mort un homme
 (41) ?Une abeille a piqué un homme hier
 (41) a. Un homme a été piqué par une abeille hier

En somme, nous rejoignons ici Gross (1977, p. 38), qui avait clairement vu le problème sans l'expliciter (lien entre la détermination, le trait /+ animé/ du sujet ou du verbe et le caractère aspectuel du verbe):

"Rappelons encore que des GN comportant certains *Dind* sont difficilement acceptés comme sujets avec la majorité des verbes du français".

Il opposait alors (42) et (42a):

- (42) ?Des étudiants travaillent (non générique)
 (42) a. Des étudiants arrivent

Notre perspective étant plus morphologique, nous nous orientons vers l'étude des opérations compatibles avec les notions placées en position sujet, plutôt que sur l'influence des traits sémantiques du lexique sur la fonction.

B) Certaines opérations de morphogénèse sont difficiles en position sujet. Ainsi l'usage de *des*, *du*, *de la* y pose de sérieuses difficultés:

- (43) ?De la pluie entre dans la maison

En position objet au contraire (objet vrai, impersonnel, *il y a*), ces morphèmes sont naturels:

- (43) a. Je vois de la poussière
 (43) b. Il entre de la pluie dans la maison

(43) c. Il y a de la poussière sur le mur

De la même manière, l'extraposition avec *ça*, qui attribue une valeur générique à *de + la*, autorise la position initiale:

(43) d. De la poussière, ça fait éternuer

Mais il y a aussi d'autres faits notables: *un de ces* par exemple n'est guère acceptable en position sujet, et *un*, qui y est acceptable, y a surtout une valeur générique (sauf si *il y a* apparaît), alors qu'en position objet, *un* aura une valeur spécifique. Avec certains prédicats non spécifiant, *un* spécifique peut même être parfaitement agrammatical (Kleiber, 1981):

(44) Un chien n'obéit qu'à son maître (= ça n'obéit)

(44) a. Je vois un chien

(44) b. *Un de ces chiens regarde le chat!

(44) c. J'ai vu un de ces chiens!

(44) d. *Un chien est gros/?un chien est arrivé → il y a un chien qui...

Après l'examen de la fonction objet, nous pourrions tirer parti de ces faits pour discuter de la validité des hypothèses transformationnelles: l'absence de parallélisme entre les fonctions sujet et objet, et le comportement du "sujet réel", qui se comporte comme un objet, a de quoi inquiéter.

3.1.3 La fonction objet

En raison d'une certaine spécificité de la fonction sujet, on s'attend à des caractéristiques inverses de la fonction objet, qui se manifestent bien. En effet, *un* est difficile avec une valeur générique

en position objet:

(45) J'aime un chien

Avec *de* + *le*, le problème est vraiment différent. Alors qu'avec des valeurs spécifiques, il était difficile en position sujet (mais acceptable avec une valeur générique si *tout*, *ça* apparaissaient), il devient normal avec des valeurs spécifiques et référentielles en position objet: on retrouve ici le rôle, spécifiant ou non, du prédicat, souligné pour (2a) (Kleiber, 1981):

(46) *J'aime des chiens

(46) a. J'ai des chiens/Je fais des pâtés

(47) ?J'aime de la salade/des pâtés

(47) a. Je veux de la salade/J'aimerais...

(46) et (47), non spécifiants, excluent *des*, *de la*.

À nouveau, *ça* permet l'interprétation générique:

(46) b. J'aime ça, des chiens

(47) b. J'aime ça, de la salade

Mais, un autre problème surgit alors: *un* n'est pas susceptible du même traitement en position objet:

(46) c. ?J'aime ça, un chien

Un problème semblable apparaît avec *le*: avec les nombrables, *le* accepte facilement la valeur générique en position sujet:

(46) d. Le chien n'obéit qu'à son maître/Les chiens...

Or, en position objet, il apparaît clairement que *le* est très dif-

ficile, sinon impossible, et *les* apparaît:

(46) e. *J'aime le chien → J'aime les chiens

Mais cette exclusion de *le* ne concerne pas les denses et certains compacts, qui refusent *les*:

(47) c. J'aime la salade

On peut signaler deux autres faits. Si *tout* et *chaque* sont possibles en position sujet, seul *chaque* est possible en position objet. Enfin, le rôle de l'adjectif en position objet est caractéristique. Acceptable avec *un* en position objet, il y autorise l'interprétation générique. À l'inverse, avec *le* générique en position objet, il est difficile:

(48) J'aime un chien bien dressé/?le chien bien dressé

(48) a. Le chien bien dressé obéit/un chien bien dressé

Tous ces faits montrent bien l'importance de la fonction pour les opérations morphologiques, mais on peut aussi en tirer d'autres conclusions. D'abord, par des voies détournées, on retrouve une idée de Huot (1977), qui a montré la différence entre les complétives en *que P* en position sujet ou objet. Ensuite le recours à la transformation pose d'insurmontables difficultés. Si *des*, objet, ne peut passer en position sujet, si *un* n'a de valeur générique qu'en position sujet, on voit la difficulté de faire le passage de (49) à (49a).

(49) Une abeille, (ça) butine des fleurs

(49) a. ?Des fleurs sont butinées par une abeille

Les mêmes arguments jouent pour *le*, en sens inverse:

(49) b. ?Les chats recherchent la souris (générique)

(49) c. La souris est recherchée par les chats (générique)

On pourrait poursuivre l'argumentation. Dans la transformation impersonnelle, le sujet déplacé à droite se comporte comme un objet: il refuse l'interprétation générique; disparaît au profit de *de* avec la négation; peut être remplacé par *un de ces*; est pronominalisé en *en*; accepte l'interprétation spécifique avec la négation; accepte l'interrogation en *que*. De plus, *le* y est refusé contrairement à *un*. Tous ces faits convergent et invitent à prévoir une morphogénèse liée aux substantifs d'abord, à la fonction ensuite, et toute approche transformationnelle néglige ces faits. L'examen de la négation et de l'exclamation confirmera ces résultats, car les opérations de morphogénèse et de lexigénèse attendues y seront aussi de nature particulière: la syntaxe influence le lien lexème-morphème attendu, et il y faut des "règles de réécriture" particulières.

3.2 *Les opérations de modalisation de l'assertion*

On voit que les opérations théoriquement possibles sur les notions sont soumises à des contraintes fonctionnelles ou distributionnelles et qu'en outre les diverses modalisations dans la phrase ont une influence directe sur le comportement du lexique. Nous soulignons ici le rôle de la négation et de l'exclamation, tout en sachant que des faits importants pour la preuve sont négligés. Par exemple, l'interprétation de *un* après l'impératif est nécessairement spécifique et indéterminée, d'où l'absence de reprise par l'anaphorique ("Va prendre un verre.

*Il est sur la table"). Or dans une assertion la valeur déterminée est acceptée ("J'ai pris un verre. Il était sur la table"). On peut voir Dobrovie-Sorin (1981) sur cette question.

Bien entendu, nous devons nous limiter aux quelques prédéterminants les plus usuels. Mais puisque nous avons déjà utilisé en 2.3 l'alternance *bien des/beaucoup de* (déjà signalée par Gross, 1977, p. 19), nous l'utilisons encore à seule fin d'éliminer le hasard comme élément d'explication:

Impératif:	*Lis bien des livres, et tu seras savant Lis beaucoup de livres et tu seras savant
Négation:	*Je ne lis pas bien des livres Je ne lis pas beaucoup de livres
Exclamation:	Bien des années se sont écoulées! ?Beaucoup d'années se sont écoulées!
Temps ou aspect:	Luc lit *bien des/beaucoup de livres Luc a lu bien des/beaucoup de livres

Dans ce dernier cas, comme en (47) et (47a), c'est l'absence de caractère spécifiant du lexème verbal qui exclut *bien des*. Un syntagme prépositionnel adéquat peut combler le manque ("Luc lit bien des livres en ce moment"). Nous ne pouvons cependant nous orienter vers l'étude de ces faits, pourtant intéressants (*Il se construit des maisons/Il se construit des maisons sur ce terrain") pour une théorie des opérations morphologiques.

3.2.1 La négation

Le comportement attendu des unités lexicales est bouleversé par la négation. On constate soit l'apparition de *de* à la place du déterminant, soit son maintien après la disparition du déterminant, mais seu-

lement en position objet:

(50) J'ai un/deux/plusieurs amis → Je n'ai pas d'amis

(50) a. J'ai du pain → Je n'ai pas de pain

Bien entendu, la perspective diachronique peut rendre compte de ces faits, mais il est sans doute plus juste d'y voir, en synchronie, l'interdiction d'une opération sur les notions dans un environnement négatif et dans une fonction précise. *De* devient ainsi un prédéterminant qui apparaît dans un contexte négatif. On peut aussi songer à l'alternance "Il trouve tout beau/il ne trouve rien de beau". Notons encore ici que le sujet de l'impersonnel déplacé à droite a les propriétés de l'objet:

(50) b. Un ami arrive → Il arrive un ami → Il n'arrive pas d'ami

3.2.2 L'exclamation

Les énoncés exclamatifs ont diverses propriétés parfois inattendues. Culioli (1974), ou encore Milner (1974 par exemple) ont noté certaines caractéristiques, qui concernent les opérations morphologiques ou l'appartenance à une classe lexicale:

(51) Que vous racontez une histoire étonnante!

(51) a. *Que vous racontez l'histoire étonnante

(52) Quelle drôle d'histoire!

(52) a. *Quelle vraie d'histoire!

Nous retiendrons essentiellement quatre faits où les unités lexicales ont un comportement inattendu. On notera aussi le lien avec certaines fonctions.

a) Les denses et les singletons deviennent quantifiables

- (53) Il fait un de ces soleil(s)!
- (54) J'ai mangé un de ces beurre(s)!
- (55) Il manifeste un de ces courage(s)!
- (56) Il y a une de ces blancheur(s)!/noirceurs
- (56) a. Tu parles d'une blancheur/d'un beurre!

Les faits sont moins évidents pour les compacts, dans la mesure où cette classe possède déjà le trait nombrable (*une de ces blessure(s)*). Avec les substantifs vraiment pluriels, on a *de ces* ("Il a de ces cacahuètes!"), utilisables aussi avec les denses et les singletons dans des emplois génériques ("Il y a de ces soleils!/il arrive de ces accidents").

b) Les nombrables peuvent devenir denses

En insistant sur le caractère adéquat de la dénomination, sur le fait que le référent possède bien tous les traits attendus et caractéristiques du signifié, on arrive dans les phrases exclamatives (souvent associées à *vrai, vraiment, tu peux dire*) à trouver les nombrables avec une détermination qui convient au dense (voir Martin, 1983, p. 36):

- (57) Ça, c'est vraiment de la danse!
- (58) Ça, tu peux dire que c'est de la voiture!
- (59) Ça, c'est de la vraie bagnole!
- (59) a. C'est toute une bagnole que tu as là!/*deux
- (59) b. C'est un (vrai) délice!

c) Les indéfinis peuvent devenir définis

(60) *Un imbécile! → L'imbécile (face à: un homme!/*l'homme!)

(61) Voilà un bon garçon → Le bon garçon que voilà!

(61) a. Cette gueule qu'il fait! → Il fait une drôle de gueule

(61) b. La gueule!/Vise un peu la gueule!

d) Les comptables peuvent accepter l'indéfini

(62) Pierre habite à des kilomètres d'ici!

(62) a. ?J'habite à des kilomètres

(62) b. Ce qu'il fait de/comme kilomètres (Gérard, 1977)

(62) c. Je suis étonné de ce qu'il fait *de/comme kilomètres

(62) d. Que de kilomètres!

(62) e. Heureusement, je n'habite pas à des kilomètres!

On peut aussi noter que l'approximation joue un rôle étonnant ("Il arrivera vers les trois heures/il a mis dans les trois heures à faire ce travail") et la préposition est liée au déterminant *les*.

Il y a donc une forte liaison entre ce que les notions lexicales acceptent dans un contexte assertif et dans d'autres contextes: l'opération d'engendrement du nom n'est pas indépendante de celle qui engendre la phrase. L'illusion serait de croire qu'il s'agit d'un fait marginal, à lier à quelques types phrastiques, à quelques exceptions. Or, en utilisant quelques contextes variés, nous voulons montrer qu'il n'en est rien. Certaines opérations de qualification ont les mêmes propriétés et influencent la morphogénèse:

(63) ?Mon Henri → Et voilà mon Henri parti!

- (64) ?Toute une blessure lui faisait mal → C'est toute une blessure!
- (65) J'ai du courage → J'ai le courage d'un désespéré
- (65) a. *Pierre a un courage → Pierre a un courage de Turc
- (65) b. Pierre a un certain courage
- (66) C'est une chance, une joie, une calamité, un délice (*le)
- (67) Il y a du Louis XIV en lui (Martin, 1983, p. 18)
- (68) J'ai des amis → J'ai de bons amis
- (69) *Le Louis XIV → Le Louis XIV des livres d'histoire
- (70) *Une farine → Une farine tamisée
- (71) *Ce Montréal → Ce Montréal, hélas, n'existe plus
- (71) a. Un Louis XIV aurait pris sa décision plus rapidement

Le fait que l'on retrouve, dans des schémas phrastiques de type qualificatif comme (63) ou (66) ou dans des syntagmes contenant des qualificatifs, comme (68), des propriétés identifiées déjà dans les phrases négatives ou exclamatives doit être considéré comme un argument en faveur de la nécessité d'analyser le comportement des unités lexicales dans un contexte plus large. On ne saurait pas plus accepter l'étude du lexique sans contexte phrastique que l'étude d'un schéma phrastique (règles de réécriture) sans considération des notions lexicales ou de la fonction. La solution de Dubois et Dubois-Charlier (1970, p. 37) qui prévoient que la catégorie N contient en structure profonde un déterminant, soumis parfois à l'effacement, représente sûrement la position la plus insoutenable si l'on accorde une certaine importance à la morphologie, aux classes lexicales, aux dépendances contextuelles (fonction, modalisation...), c'est-à-dire si l'on accorde une place à

la réalité des données linguistiques, au lieu de mettre tout ce dont on aura besoin dans une structure profonde et d'inventer des règles d'effacement pour éliminer tout ce dont on n'a pas momentanément besoin.

4. Les opérations sur les lexèmes verbaux

Si la tradition grammaticale nous avait habitués à des classes nominales, elle nous avait peu habitués à des classes verbales. Au contraire, elle nous avait habitués à des verbes défectifs. Nous pensons désormais que les substantifs sont aussi défectifs que les verbes, car les substantifs aussi refusent, d'une manière ou d'une autre, quelque opération de morphogénèse, soit en raison de la classe à laquelle ils appartiennent, soit en raison de facteurs externes et variés (qualificatif, assertion...).

Nous voudrions montrer ici que les faits sont parallèles avec les verbes, qu'il existe bien des classes verbales qui sont en affinité avec certaines opérations et incompatibles avec d'autres, qu'en somme les verbes comme les noms appartiennent à des classes et qu'ils sont défectifs. Bien entendu, des opérations complémentaires viendront bouleverser les données initiales. Il faut de toute façon éliminer les classes du type état/action et ne pas s'appuyer sur la stricte morphologie du mot, utile certes, mais insuffisante (exemple: *traire* n'a pas de passé simple). Nous nous appuyons encore sur la compatibilité des morphèmes avec les lexèmes pour dépasser les faits strictement liés au mot et pour éviter des classifications fondées sur des données logiques ou référentielles. Nous nous situons donc dans le cadre du syntagme verbal.

4.1 *Le rang: impersonnel et rang premier*

4.1.1 Il n'y a pas grande originalité à signaler que certains verbes sont impersonnels ou unipersonnels. Ces verbes, limités au rang 3e, sont généralement dits "météorologiques" ou modaux:

(72) Il pleut, il mouille

(73) Il convient, il faut, il est nécessaire

Mais c'est visiblement limiter le phénomène que de s'en tenir à de tels faits. Il existe d'autres cas où certains rangs sont inacceptables, et les modalisations (interrogation, exclamation, négation) y jouent un rôle clair:

(74) *Quand suis-je?/Quand sommes-nous?

(75) Où suis-je?/Où sommes-nous?

Dans cet exemple, l'alternance temps/lieu est associée à une alternance de rang. Avec des verbes comme *savoir*, *oublier*, on a un fait semblable:

(76) ?J'oublie mon nom → J'ai oublié → J'en oublie mon nom

(76) a. ?J'oublie que tu pars → J'oubliais

(77) *Je ne sais pas que tu pars → Je ne savais pas

Il faut des opérations complémentaires pour rendre ces phrases acceptables. Des changements mineurs suffisent pour qu'elles soient tout à fait normales:

(76) b. Tu oublies que je pars

(76) c. Ah, c'est vrai! J'oublie toujours que tu pars

(77) a. Tu ne sais pas que je pars

- (77) b. Puisque tu ne me l'as pas dit, moi je ne sais pas que tu pars (= je me comporte comme si je ne le savais pas)

Sur ces mêmes verbes en raison de leur caractère factif, on peut constater que le jeu de la négation et de l'interrogation est lié au rang (Boone, 1983, note 9):

- (78) *Sais-je?/*Savais-je → Sais-tu?/Savais-tu?
 (79) *Est-ce que j'oublie...? → Est-ce que tu oublies...?

L'apparition d'une exclamation ou d'une interrogation liée à l'indignation autorise cependant le rang premier:

- (78) a. Est-ce que je sais, moi, s'il viendra?! (= Comment veux-tu que je le sache?)
 (78) b. Est-ce que je savais, moi, que tu venais?!
 (79) a. Est-ce que j'oublie qu'il vient? Bien sûr que non!
 (Réaction à une assertion du type: "Tu oublies")

4.1.2 Si l'on veut bien aussi considérer le rôle de la notion verbale dans l'impersonnalisation des verbes personnels, on se rend compte de l'importance du trait /± humain/, du caractère aspectuel du verbe (souvent ponctuel. Voir 4.2 et Martin, 1970, p. 381), et du trait ± spécifiant (Kleiber, 1980):

- (80) ?Il tombe un homme/il tombe de la pluie
 (81) *Il pleure un homme/il arrive un homme
 (81) a. Il arrive un bateau/*il coule un bateau
 (81) b. Il est arrivé un accident
 (81) c. *Il est volé un tableau → on a volé/il y a eu vol

Mais le trait /+ humain/ peut apparaître autrement dans l'appari-

tion de l'impersonnel passif. Cette fois, c'est le trait /+ humain/ du sujet qui va autoriser l'impersonnel (Rivière, 1978), car le verbe exige que l'agent, non manifesté, soit "on", porteur du trait /+ humain/:

- (82) Il est déversé des tonnes de polluants tous les jours dans les cours d'eau
- (83) Il a été consommé un wagon de caviar à Noël cette année
- (82) a. ?Il est déversé beaucoup d'eau douce dans la mer
- (83) a. ?Il a été dévoré trois wagons de foin

Ce qui ressort de ces faits est que l'impersonnel est complexe, et que de nombreuses données doivent être prises en compte. Encore avons-nous négligé la voix, le temps, l'aspect - dont le rôle n'est pas négligeable - et, bien entendu, la détermination. On voit de toute façon que l'impersonnel doit être étudié dans le cadre de l'affinité entre opérations, ou encore opérations et notions, non comme un schéma issu d'autres schémas: il a ses propriétés évidentes (Léard, 1982).

4.2 *Le caractère aspectuel des verbes*

La première impression que les diverses classifications des verbes éveillent est que l'on a affaire à un domaine de travail dont les résultats concernent avant tout le sémanticien, en particulier celui qui s'intéresse à la sémantique lexicale. Or il s'agit visiblement d'un malentendu majeur. Comme l'a montré Lyons par exemple, et d'autres avec lui (Lyons, 1980, p. 326-332), les classes lexicales ont des propriétés morfo-syntaxiques particulières. S'il existe des affinités entre les diverses opérations de temps, de voix, d'aspect, il existe

aussi des affinités et des contraintes entre les notions et les opérations. En fonction du type de bornage qu'elles imposent au procès (cela ne concerne pas tant le procès que la perspective linguistique sur le procès filtré par la langue), les unités lexicales acceptent certaines opérations morphologiques (Martin, 1971, p. 163 sqq.), et cela a des conséquences sur les subordonnants, que nous examinerons à titre de preuve.

Nous nous arrêterons à la typologie de Vendler (1976), qui est reprise par Lyons (1980) et Nef (1981), et qui rejoint celle de Wilmet (1980). Cette classification, qui pourrait être affinée, institue quatre classes de verbes: des verbes statifs (sans bornes: *savoir*), des verbes d'achèvement (sans temps de réalisation, les bornes étant juxtaposées: *trouver*), des verbes d'accomplissement (qui exigent que l'on aille jusqu'à la borne finale du procès: *couper*), des verbes d'activité (*travailler*).

4.2.1 Les classes lexicales et les opérations aspectuelles

Nous considérons ici que l'aspect se définit comme un repérage en dehors de la deixis, ou sur le temps de réalisation. Cela permet de considérer les auxiliaires, la plupart des périphrases et l'opposition passé simple/imparfait comme des marques d'aspect en français.

- On peut constater que les verbes statifs (sans bornes) refusent les périphrases *être en train de*, et, généralement, *venir de*:

(84) *Je suis en train de savoir

(85) *Je viens d'être là

Le passé simple est aussi peu compatible avec ces verbes sans bornes, tout comme avec les périphrases elles-mêmes (**Je fus en train, *je vins de...*)

(86) *Il y eut un château ici (Voir Hoepelman et Rohrer, 1976, p. 121)

(87) *Louis XIV eut un nez aquilin

On notera cependant que (87) surtout est très naturel en ancien français (*il ot*) et que diverses opérations contextuelles peuvent amener des variations de sens qui permettent le passé simple:

(88) À partir de ce moment-là, la fenêtre donna enfin sur la mer

- Les verbes comme *trouver*, qui ont une existence momentanée et indiquent un événement, sont difficiles avec *être en train de* ou *l'imparfait*:

(89) ?Pierre est en train de trouver sa clef

(90) ?Pierre trouvait sa clef à trois heures

(91) ?Pierre mourait pendant ce temps

Au contraire, ces verbes d'achèvement ont une forte affinité avec *venir de*, le passé simple et le passé composé:

(89) a. Pierre vient de trouver sa clef

(90) a. Pierre trouva sa clef à trois heures

(91) a. Pierre est mort

Ici encore, il faut prévoir que certaines opérations peuvent bouleverser les données attendues. Avec un changement de diathèse par exemple, on aura

(91) b. Pendant ce temps, Pierre se mourait (*se mourut)

Avec un imparfait "prospectif", qui donne un résultat attendu, comme l'indique le circonstanciel, on aura (90b) et (90c). La datation en tête de phrase, liée à l'aoriste, permet (91). Notons aussi que l'imparfait "de tentative" dépend visiblement de la classe du verbe, qui ne peut être sécant que si l'on incorpore au temps de réalisation le temps de préparation, comme le montre (91a):

(90) b. À trois heures, enfin, Pierre trouvait sa clef

(90) c. Quelques instants plus tard, Pierre trouvait sa clef

(91) Le 3 août 1982, mourait à Paris...

(91) a. Je sortais quand tu es arrivé (= Je m'apprêtais à...)

On pourrait bien sûr poursuivre dans une perspective plus syntaxique et étudier les adverbes et circonstanciels de temps, le bornage de ces classes avec des unités lexicales (*commencer, finir, cesser*: Gardiès, 1981). Nous préférons cependant approfondir une voie plus originale, celle des subordonnants temporels et leur capacité de sélectionner les classes verbales.

4.2.2 Subordonnants et classes lexicales

Pour la preuve, nous allons comparer le comportement de *mais que* en québécois (proche de *quand* + futur en français) avec celui de ses principaux concurrents, suivis du futur (*aussitôt que, dès que, à (la) minute que* et *après que, un coup que, une fois que*). Constatons d'abord que *mais que* utilise une forme de l'aspect simple, avec cependant la possibilité d'utiliser une forme composée en général, sans changement sémantique notable (Poulin, 1983, p. 160):

(92) Mais que je mange, je me sentirai mieux

(93) Mais que ça sèche, ça va bien coller

On a affaire à un repérage assez lâche, qui est proche de l'aoriste et concerne la notion avant tout, plus qu'une borne précise.

Tel n'est pas le cas de *aussitôt que*, *dès que*, *à minute que* qui acceptent la forme simple (rare) ou la forme composée, mais avec des valeurs différentes, car l'une des bornes est spécifiée:

(92) a. Aussitôt que je mangerai ≠ aussitôt que j'aurai mangé

Tel n'est pas non plus le cas de *après que*, *un coup que*, *une fois que* qui sont pratiquement liés aux formes composées:

(93) a. Un coup que ça aura séché/*Un coup que ça séchera

Mais tous ces faits doivent être nuancés, justement parce que le caractère aspectuel des notions lexicales joue un rôle clair.

4.2.2.1 Avec les verbes statifs, la forme simple est à la rigueur acceptable pour *un coup que*, *une fois que*, mais non *après que*.

(94) ?Une fois que tu sauras l'anglais, tu iras aux États

(94) a. *Après que tu seras là/sauras l'anglais

(94) b. Mais que tu saches l'anglais, tu iras aux États

La solution est d'employer la forme composée du verbe d'achèvement ou d'accomplissement correspondant (avoir appris = savoir; être arrivé = être là):

(94) c. Une fois que t'auras appris l'anglais/que tu seras arrivé

Mais que accepte le verbe statif à la forme simple; *aussitôt que*,

le verbe statif simple ou la forme composée du verbe d'achèvement;
après que la forme composée des verbes d'achèvement.

4.2.2.2 Avec les verbes d'achèvement ou d'accomplissement, *mais que* est acceptable avec la forme simple ou parfois composée. Les autres subordonnants exigent la forme composée, ce qui peut créer des incompatibilités:

- (95) Mais que je le trouve/?mais que je l'aye trouvé, je te ferai signe
- (95) a. Aussitôt que je l'aurai trouvé/coupé
- (95) b. ?Aussitôt que je le trouverai/couperai
- (95) c. Mais que je parte/*dès que je (partirai + serai parti), je t'appellerai

Il faudra le présent pour que la forme simple soit acceptable (avec valeur de futur):

- (95) d. Aussitôt que je le trouve, je t'appelle

Mais (95d) n'est possible qu'avec *dès que*, *aussitôt que* ou *à minute que*.

4.2.3 Caractère aspectuel et opérations contextuelles

Divers auteurs ont noté le rôle des opérations de détermination ou de quantification dans l'attribution de la classe lexicale: écrire un livre ≠ écrire; traverser la rivière en ≠ traverser la rivière pendant... (Voir Wilmet, 1980; Gross, 1980). Sujet, objet, adverbe, circonstanciel peuvent aussi jouer un certain rôle. Nous voudrions élargir un peu la perspective pour signaler que certains effets de sens (ou sémèmes) peuvent être liés à certains temps ou aspects. Ainsi avec *savoir*, utilisé au passé composé malgré son caractère statif, il

faut prévoir souvent un changement de classe qui le rende équivalent aux verbes d'achèvement correspondants, soit *apprendre*, soit *oublier*.

(96) J'ai su que = j'ai appris (+ *que P* en général)

(96) a. J'ai su = j'ai oublié (+ SN en général)

Parallèlement, un verbe comme *savoir* est difficile sous la forme *aura su* (on attend *saura* ou *aura appris*). Mais, avec une valeur conjecturale, on a facilement

(97) Il aura su qui je suis, c'est pour cela qu'il n'est pas venu (= *aura appris*)

On notera aussi le rôle des constructions, déjà clair en (96) et (96a). Suivant la construction, en effet, la négation est naturelle ou non:

(97) a. Je n'ai pas appris ma leçon

(97) b. ?Je n'ai pas appris que tu étais là.

(97b) apparaîtrait plutôt sous la forme *je ne savais pas, j'ignorais, on ne m'a pas dit...* On notera que seul (97b) est factif. À la forme positive, il n'y a aucune difficulté à utiliser le passé composé, le présent:

(97) c. J'ai appris que tu étais là

(97) d. J'apprends que (= je viens d'apprendre...)

Enfin, certains verbes statifs acceptent, dans une certaine interprétation, *commencer* (Fuchs et Léonard, 1978, p. 325), mais refusent *finir*. On peut aussi constater ces faits avec *trouver*:

(98) Je commence à savoir/à le trouver gentil

- (98) a. La maison commence à être petite
 (99) *Je finis de savoir/de le trouver gentil

4.2.4 Nous signalerons aussi combien est important le rôle des classes lexicales dans des domaines proches. Si l'on compare (101) et (102), dans des tournures à valeur hypothétique, on en sera convaincu:

- (100) Si je le savais/si je l'avais (mais je ne l'ai pas)
 (101) Si je te le donnais (et je peux te le donner)

On a affaire en (100) à un irréel, en (101) à un potentiel. Des faits se manifestent aussi en québécois dans les infinitives hypothétiques, où les verbes statifs apparaissent à la forme composée surtout:

- (102) Avoir su, je te l'avais dit
 (102) a. ?Savoir, je te le dirais (→ avoir su, je te l'aurais dit)
 (103) ?Être là, je le ferais aussi (→ avoir été là, je l'aurais fait)
 (104) L'avoir, là, je te le donnerais (= l'avoir eu)

Mais les verbes d'accomplissement ou d'achèvement acceptent facilement la forme simple (fort différente sémantiquement de la forme composée) et aussi un "sujet" (non réel, mais envisagé, en raison de l'infinitif qui ne peut avoir de sujet en français). On a affaire à un éventuel

- (105) Pierre gagner une voiture, i nous voyagerait sûrement
 (105) a. ?Gagner une auto, je vous voyagerais
 (106) Le frigidaire tomber en panne, on aurait d'l'air fin

Voir Vinet (1983) sur ces infinitifs. Ces faits ont été examinés

par Martin (1971, p. 83), lorsqu'il étudie de lien entre le temps et la modalité d'action en considérant l'axe sémantique /± transformatif/, c'est-à-dire l'existence d'un état résultant.

4.2.5 Bornage lexical et notions

Nef (1981) et Gardiès (1981) ont abordé cette question. Certaines notions donnant un bornage lexical refusent certaines périphrases aspectuelles, (*il va continuer*/**il vient de continuer*) et les notions donnant le bornage lexical ont entre elles des jeux de compatibilité variés:

(107) Il continue d'arrêter/de cesser/*de finir

(108) *Il cesse de finir/il commence à finir

Mais ces faits nous éloignent visiblement de la grammaire et nous orientent vers des compatibilités de faits lexicaux. Nous ne les développerons donc pas.

4.3 Les problèmes de la voix

4.3.1 Le passif

Certains verbes répugnent à la passivation:

(109) J'engueule mon voisin → ?Mon voisin est engueulé par moi

(110) Pierre loue souvent son frère → ?Son frère est souvent loué par Pierre

Le caractère /+ humain/ du verbe et du sujet, des problèmes de rang, de possession inaliénable peuvent jouer, tout autant que la détermination, mais on voit que le lexème lui-même a son importance.

4.3.2 Passivation et aspect suivant les classes lexicales

Moignet (1980) avait déjà organisé son étude de la voix en partant du principe qu'elle était liée à l'aspect. On peut voir ce lien dans l'alternance *être/avoir* qui dépend de la voix, pronominale ou active (je me lave/je me suis lavé; je lave/j'ai lavé) mais il existe deux cas où la relation voix-aspect dépend de la notion lexicale et non d'un couplage d'opérations morphologiques constant. La passivation peut donner une action en cours ou une action réalisée. La présence du complément permet parfois de désambiguïser, mais le trait \pm perfectif de la notion verbale peut suffire (Moignet, 1980, p. 108):

(111) La passerelle est enlevée \rightarrow on a enlevé...

(111) a. Cet homme est admiré \rightarrow on admire...

Mais il y a aussi un autre fait, bien mal exposé dans les grammaires, qui relève d'une semblable approche. Certaines notions, dont le nombre a assez peu varié en français (*être mort, être entré, être sorti...*), sont décrites comme se conjuguant avec l'auxiliaire *être* au lieu de *avoir* au passé composé actif. En réalité, il s'agit de notions lexicales qui, en passant à l'aspect accompli, sont passivées. Dire qu'elles se conjuguent à l'actif avec *être*, c'est nier l'évidence morphologique (*être* est toujours l'auxiliaire du passif) et un fait sémantique mis en évidence par la voix pronominale: le sujet, actif aux formes simples, subit le résultat de son action, et est le bénéficiaire du procès aux formes composées. Ce sont des notions qui, en raison de leur sémantèse, refusent l'aspect accompli actif (Guillaume, 1968, p. 27):

(112) Pierre sort → Pierre est sorti

(112) a. Pierre tombe → Pierre est tombé

(112) b. Pierre se noie → Pierre s'est noyé

Dans la perspective adoptée, il convient de noter que ces notions refusent aussi une autre opération morphologique; la surcomposition:

(113) *Pierre a eu tombé → Quand il a eu fini de tomber

La répartition entre les verbes a historiquement varié un peu, mais le maintien de l'opposition pendant près de dix siècles manifeste le caractère peu arbitraire du phénomène et l'existence d'une classe lexicale particulière.

4.3.3 La voix pronominale et les clitiques

L'examen des faits sémantiques et morphologiques (auxiliation avec *être*, neutralisations casuelles) fait que l'on voit mal quel argument autorise à considérer comme relevant de la syntaxe, et de la composante transformationnelle, le problème des clitiques. Il s'agit, depuis le moyen français, de problèmes qui relèvent de la voix pronominale, ou encore des faits de morphologie qui organisent le syntagme verbal: la notion lexicale est importante dans l'acceptation ou le refus de l'opération morphologique.

Nous n'examinons pas ici les valeurs passives de la voix pronominale ("Ces choses se disent/Il se dit des choses") que nous considérons comme le résultat du lien entre le passif et l'aspect: "*Ces choses sont dites*" signifie le passé autant que le passif et la voix pronominale permet de donner le passif à l'aspect non réalisé. Nous considérons aussi comme réglé par le jeu des formes prédicatives et non prédi-

catives l'apparition des formes réfléchies: *me/moi, te/toi, se/soi*. C'est la constitution même du système grammatical français qui est ici en cause (*je/moi, que/quoi, ne/non...*) et non l'existence de transformations. On ne peut mettre sur le compte de la synchronie des faits d'ordre diachronique qui sont à la base du système morphologique du français.

4.3.3.1 L'ambiguïté sur la source du procès

Un processus peut être parfois considéré comme le résultat d'une force interne ou externe. L'apparition de la voix pronominale manifeste que le sujet est le site du procès, car lui-même ou une autre force externe a pu engendrer le procès. Toutes les notions lexicales n'ont pas cette propriété:

(114) Le rideau se lève

Mais si le procès est visiblement réalisé par une force interne, ou qu'une énergie externe est requise, on a des formes non pronominales:

(114) a. *Le rideau se descend (→ descend)

(114) b. *Le rideau se monte (→ monte)

Il convient donc d'analyser la perception que l'on a du dynamisme à l'origine de certains procès:

(115) Le tracteur se retourne/se lève/se redresse

(116) Le tracteur descend/monte/vire

Même si "*le tracteur se monte*" est attesté en québécois, ou que l'on trouve, grâce à une opération complémentaire, "*le rideau se monte*"

grâce/au moyen d'un petit moteur", on peut comprendre la nature profonde du mécanisme qui justifie "*Le soleil se couche/se lève; Pierre s'enmûit*". Tout simplement certains procédés appliqués à certains sujets neutralisent l'opposition agent/patient. Bien entendu, l'intransitivité est requise. De nombreux verbes en *-îr*, intransitifs alors, ont cette propriété ("*Pierre rougit*"), et ils refusent alors *se* ("**Le soleil se rougit*"). On a, dans ces deux cas, des opérations morphologiques qui sont liées à la sémantèse verbale.

4.3.3.2 Les autres clitiques

Nous abordons ici deux questions distinctes. La première est surtout liée aux études de Blanche-Benveniste (1980 et 1983), qui permettent d'établir une corrélation non constante entre les lexèmes, les pronoms personnels à statut nominal (dits prédicatifs ou autonomes) et les pronoms personnels clitiques (non prédicatifs ou dépendants). Certains traits sémantiques des notions verbales font qu'en effet certains verbes acceptent certaines opérations morphologiques, d'autres non, alors que le rapport entre le clitique et le lexème est senti comme constant. (Il paraît difficile de penser à un *à* ablatif qui s'opposerait à un *à* datif, solution de Couquaux, 1977):

"Un énoncé comme *il lui en a donné* forme une sorte de 'mot syntaxique' qui comporte le lexème verbal et des indices formels de constructions possibles pour ce lexème. On tient à tirer parti au maximum de la différenciation morphologique qu'attestent les clitiques en français."
(Blanche-Benveniste, 1980, p. 101)

(117) Je souris à Pierre/*Je souris à lui/Je lui souris

(118) Je pense à Pierre/Je pense à lui/*Je lui pense

- (119) J'appartiens à Pierre...
- (120) Je lui fais plaisir/*Je fais plaisir à lui
- (121) *Je lui fais attention/Je fais attention à lui
- (121) a. Ça lui ressemble de.../Il lui est facile de...

On devrait poursuivre avec d'autres alternances (*ça/il; leur, lui/y*). Tout indique que la différenciation morphologique est liée au caractère des notions: Ça étonne Pierre que/*Il amuse Paul que... et on peut ici recourir à la factivité pour expliquer l'opposition *ça/il*, mais la transitivité y joue aussi un rôle clair (Voir Appendice III).

Mais il existe un autre cas où la notion verbale contrôle l'apparition du pronom clitique: la pronominalisation du complément du sujet est en effet liée au caractère de la notion:

- (122) Le toit de la maison s'effondre
- (122) a. *Le toit s'en effondre
- (122) b. Le toit en semble effondré

Les verbes d'état et leurs formes modalisées (*sembler, paraître, être*) favorisent *en*. Dans les autres cas, seule une interprétation causale de *en* est possible:

- (123) La maison en tombe en ruine

4.4 Le mode: impératif

Sans prendre position sur le fait que l'impératif est ou non un mode, parce qu'il est toujours possible de considérer qu'il s'agit d'emplois particuliers de formes de l'indicatif ou du subjonctif, nous pouvons constater que certaines notions refusent les opérations morphologiques caractéristiques de l'impératif, ou encore les acceptent, mais

sous une forme inattendue. Ainsi pour les verbes "puissantiels" (Guillaume, 1968, p. 47 et 1969, p. 73), ce sont les formes du subjonctif qui apparaissent (*veuillez, sachez*), ou bien encore des tournures optatives (*puissiez-vous*). L'opération peut aussi être interdite (*devoir*).

Mais ici encore la perspective strictement morphologique est insuffisante: d'autres verbes ont une répugnance à apparaître à l'impératif ou encore refusent l'opération. On retrouve à nouveau les verbes statifs en particulier, mais aussi des factifs (*sache* ne peut signifier que "apprends"). On peut voir Dobrovie-Sorin (1982) sur ces liens entre l'impératif et la factivité:

(124) *Aie faim → tâche d'avoir faim

(125) *Vois-moi → regarde-moi

(125) a. *Entends-moi → écoute-moi

Comme d'habitude, des opérations contextuelles complémentaires peuvent bouleverser les données, notamment en changeant la valeur de la notion grâce à la polysémie:

- valeur hypothétique de l'impératif, dans une alternative:

(124) a. Aie faim ou non, je m'en moque

- interrogation et exclamation indirectes:

(125) b. Vois un peu s'il est grand!/Vise un peu...

(125) c. Vois s'il est là

(126) *Etonne-toi/*étonne-toi si → ne t'étonne pas si...

Dans ce domaine, la compatibilité avec l'impératif peut dépendre de la notion, mais aussi de la modalisation qui l'accompagne (exclama-

tion, interrogation indirecte; négation):

(126) a. Regarde comme/*ne regarde pas comme (Exclamation)

(126) b. Regarde si/*ne regarde pas si (Exclamation)

(126) c. Regarde si/ne regarde pas si (Impératif)

5. Perspectives et conclusion

5.1 Après l'examen de toutes ces données, il ne peut plus faire de doute que les lexèmes ont un rôle important dans ce que l'on appelle traditionnellement la morphologie: les notions acceptent ou refusent certaines opérations. Dans un deuxième temps, divers faits syntaxiques (fonction, modalisations) interviennent, permettant ainsi de montrer que la syntaxe joue elle aussi un rôle important dans la relation lexi-morphologie. Il s'agit là pour nous d'une approche réaliste, et nous doutons du caractère adéquat des règles (mécaniques) de réécriture et des transformations qui les accompagnent, même si elles limitent les dégâts. Tout indique au contraire que les règles de réécriture sont dépendantes des notions et des opérations (de prédication...) et que la morphologie est une partie fondamentale, mais oubliée de la grammaire, en partie parce que les faits de sémantique et de référence ont été négligés.

5.2 Le domaine de la dérivation, lieu privilégié de la relation grammaire-lexique, a été ici négligé. Il y aurait pourtant lieu de considérer que certaines opérations de dérivation sont impossibles avec certaines unités lexicales, ce qui nous permettrait une approche comparable: quelques séries d'adjectifs, sémantiquement homogènes, refusent la dérivation en *-ment*: adjectifs de relation, de couleur (Moignet,

1963); certains verbes ont une dérivation en *-able* assez particulière, car évaluative: *aimable*, *supportable*, et d'autres la refusent.

Des opérations sont aussi parfois incompatibles ou sont au contraire nécessairement combinées, suivant le lexème en cause. On a alors affaire à la parasynthèse, évidente dans le cas des adjectifs en *-able*: *in-lass-able*, mais la catégorie peut aussi jouer dans le refus de l'opération morphologique:

(129) sens → *sensé → insensé (série nominale)

(129) a. sens → sensé → insensé (série adjectivale)

Cette difficulté de tirer des substantifs positifs de certains adjectifs a été étudiée par Winther (1980, p. 102). De toute façon, dans tous ces domaines, le recours au filtre (Halle, 1973) est insuffisant. Il s'agit visiblement de classes et de sous-classes de notions qui refusent ou acceptent la dérivation. Il y a affinité ou incompatibilité entre morphèmes de dérivation et lexèmes, autre façon de dire que les lexèmes peuvent servir de base à certaines opérations, elles-mêmes compatibles ou incompatibles entre elles. Pour tous ces faits nous renvoyons à Léard (1983).

5.3 Le domaine adjectival n'a pas été retenu non plus, en particulier parce que les opérations morphologiques y sont secondaires. Dans notre perspective pourtant, qui vise à voir quelle opération est compatible avec telle notion, nous devons signaler que les opérations de prédication sont difficiles avec certains adjectifs: les adjectifs dits de relation (adjectifs dérivés) refusent en effet d'être le prédicat d'une phrase ou, selon la terminologie traditionnelle, d'être attribués:

(130) *Le voyage est présidentiel

Mais cela est vrai aussi d'autres adjectifs (Tamba-Mecz, 1980, p. 119-120):

(130) a. *La jambe est gauche

D'autres refusent la variation en degré, mais parfois des combinaisons d'opérations ou des opérations contextuelles changent les résultats attendus. L'adverbe, par exemple, ou l'adjectif, justement parce qu'ils jouent sur la variation en degré, peuvent permettre la prédication. En combinant deux opérations, on obtient

(130) b. Ces problèmes sont essentiellement scolaires

(130) c. Ton fils est un vrai poisson

(130) d. ?Ton fils est un poisson (Leduc-Adine, 1980, p. 73)

(130) e. Cela fait présidentiel

L'on a aussi d'autres variations (adjectifs à polarité négative ou positive; adjectifs introduisant la mesure):

(131) Le livre est mince/gros

(131) a. Le livre est *mince/gros de 160 pages

5.4 Il existe aussi un autre domaine que nous avons négligé: celui du passage du lexème au statut de morphème grammatical. Il y a pourtant là un domaine intéressant de travail, en québécois en particulier. Un seul exemple:

(132) Y a gros du monde

Dans le domaine de la quantification surtout (déterminants et ad-
verbes) ou dans celui des marques aspectuelles, il y a de multiples

faits qui concernent la relation lexicque-grammaire. Dans la même perspective, l'alternance nom/pronom, qui caractérise certaines unités lexicales devrait aussi être examinée, en particulier parce que le changement de statut éclaire bien certaines propriétés: le passage d'un nom au statut de pronom (du lexique à la grammaire) peut en effet être accompagné de faits sémantiques particuliers:

(133) un rien → pronom négatif/indéfini

(134) une personne → pronom négatif/indéfini

En perdant le statut nominal et en devenant pronom, *rien*, *personne* perdent la possibilité d'avoir un dénoté (et la prédétermination), ce qui peut leur donner une valeur négative (*il ne veut rien*) ou indéfinie (*y a pas rien que... F.Q.*). On a tort de considérer qu'il ne s'agit que de faits purement syntaxiques: un mot comme *jamais* (si jamais/jamais) a bien les mêmes propriétés et ici encore, c'est la relation entre la notion et des opérations contextuelles précises qu'il faut étudier.

5.5 La multitude des faits signalés, parfois d'une manière allusive, n'avait pas pour but d'égarer mais plutôt de prouver la place de la morphologie entre le lexique (contraintes locales) et d'autres opérations (ici d'ordre syntaxique surtout, mais la compatibilité des opérations morphologiques est évidente aussi). De toute façon, la vision statique du lexique, donnée par les règles de réécriture, indépendantes du contexte ou des lexèmes, est insoutenable. Il nous apparaît au contraire qu'une linguistique dynamique (vraiment générative) doit être centrée sur la compatibilité des notions et des opérations et des di-

verses opérations entre elles. On peut alors faire l'économie des transformations, inacceptables pour le sémanticien et nous pensons avoir ainsi rejoint une partie des préoccupations de Gross (1977, p. 10):

Les faits révèlent des interdépendances imprévues, mais d'un caractère général, entre des parties internes au groupe nominal (par exemple des modificateurs) et des éléments de la phrase externes au groupe (par exemple le verbe principal). De telles observations soulèvent la question de la nature structurelle profonde du groupe nominal. Celle-ci ne peut plus être considérée comme une notion de base, mais doit être dérivée lors des opérations fondamentales qui constituent la phrase. Ces faits appellent bien d'autres révisions théoriques.

Il nous semble justement qu'une grammaire tournée vers la compatibilité des opérations d'énonciation offre une solution simple et théoriquement adéquate à ces faits négligés ailleurs: lexicque, morphologie, syntaxe sont alors liés par les exigences d'une sémantique tournée vers la référence.

Jean-Marcel Léard
Université de Sherbrooke

APPENDICE I

Quelques problèmes de terminologie surgissent. La morphologie est pour nous l'étude des morphèmes - ou monèmes grammaticaux - qui accompagnent nécessairement les lexèmes. Ces morphèmes, en nombre limité, n'ont pas qu'une face signifiante, mais sont aussi porteurs d'un signifié, dit formel dans la terminologie guillaumienne. Vu leur nombre réduit, on peut postuler un système sémantique sous-jacent qui organise les divers paradigmes. Les valeurs des morphèmes sont de trois ordres, généralement combinés: rôle dans le schéma prédicatif (attribution d'une catégorie et d'une fonction); rôle dans le repérage (temps et aspect; détermination et quantification); rôle dans la modalisation de l'assertion. Cela permet la référence.

Pour une théorie des faits morphologiques, voir Guillaume (1973) et Moignet (1981). Nous avons déjà tenté ailleurs (Léard, 1983a) de souligner la nécessité de lier ce signifié formel à des données syntaxiques ou lexicales, au lieu d'en créer un univers autonome.

APPENDICE II

L'infinitif, dans la perspective adoptée ici, constitue un cas particulier puisqu'il n'est porteur d'aucune marque de repérage qui pourrait permettre de lui attribuer un statut nominal ou verbal. Son statut, dans les schémas prédicatifs, le rapproche en tout cas du nom, dont il remplit la fonction. En ancien français, comme en latin, il portait facilement le repérage nominal.

Dans ces conditions, les solutions que nous avançons sont les suivantes:

- a) L'infinitif ne peut avoir de sujet dans les phrases assertives. Il ne peut s'agir que de deux substantifs objets, et tous les critères l'indiquent. À partir de "Je vois les enfants jouer", on aura en effet:
 - pronominalisation du "sujet" sous forme d'objet: "Je les vois jouer"
 - distribution du "sujet" en position "objet": "Je vois jouer les enfants"
 - absence du "sujet" ou du "verbe": "J'entends jouer/J'entends les enfants"
 - manifestation du "sujet" sous forme de complément d'agent, alors que l'infinitif reste à la forme active: "J'ai déjà entendu chanter cette chanson par des enfants"

On a des évidences pour accepter l'idée qu'un verbe peut avoir une double section: *doceo pueros grammatical* en latin; *regarde ses jambes si on ne dirait pas des bougies* avec une exclamation indirecte; *je sais Jean qu'il est là* en grec ancien.

Cette idée d'une double section portée par certains verbes n'est pas si étrange: le latin mettait bien son "sujet" de l'infinitif à l'accusatif; l'anglais possède bien cette tournure à deux objets ("*to give someone a book*"); le moyen français possédait des constructions où *pour* gouvernait deux objets ("*du foin pour les vaches manger*"). Bien entendu, il faut un agent dans certains cas, mais l'agent n'est pas toujours sujet, et il n'est pas toujours manifesté, sinon on ne pourrait concevoir un départ et *Paul* serait sujet de *départ* dans "le départ de Paul". Le jeu de la négation dans "Je n'ai pas entendu Paul partir" montre bien d'ailleurs que cette phrase est plus proche de "Je n'ai pas entendu le départ de Paul" que des autres cas où il y a un vrai sujet: "Je n'ai pas entendu Paul qui partait/Je n'ai pas entendu que Paul partait". L'usage de *en train de* montre aussi que les deux types sont distincts, surtout avec la négation.

b) Dans les autres cas, c'est le refus de l'incidence, de l'assertion qui justifie la présence de la forme infinitive. On a alors des types de proposition où le sujet évoqué est soumis à une forte modalisation qui correspond au refus de la relation nom-verbe, et le nom ne peut être considéré comme sujet, pas plus que la forme infinitive ne peut être considérée comme un prédicat accepté. Le nom d'ailleurs apparaît facilement à la place du verbe:

Moi, partir? Impossible!/Moi, un tricheur?!

Cela explique les tournures hypothétiques du québécois avec "sujet" infinitival:

Pierre, gagner à la loto, il achèterait un chalet

Voir Vinet (1983, à paraître) sur ces phrases, et Moignet (1973) pour une discussion d'ensemble. Ce qui est clair, c'est que les opérations de modalisation interdisent les opérations morphologiques attendues. On notera ainsi que la négation favorise l'usage de l'infinitif avec une valeur impérative ("Ne pas se pencher au-dehors").

APPENDICE III

Annie Boone, à la suite d'une étude très précise sur les verbes factifs (1983), nous a signalé un fait intéressant qui concerne l'alternance *ça/il*. Seuls les verbes factifs acceptent que la proposition sujet soit déplacée à droite du verbe quand ils sont transitifs, et seul *ça* peut apparaître. On a ainsi un exemple clair d'opération morphologique et syntaxique liée à la notion lexicale.

- (a) Que Marie sorte étonne Pierre
- (b) Ça étonne Pierre que Marie sorte
- (c) *Il étonne Pierre que Marie sorte

Dans le cas des constructions intransitives, on peut trouver *ça* ou *il*, que le verbe soit factif ou non, mais la proposition en *que P* est rarement conser ée en position initiale, surtout si le verbe est non factif (comme en d, e):

- (d) Ça arrive que Marie parte en retard
- (e) Il arrive que Marie parte en retard
- (f) Qu'il vienne ne cadre pas avec mes opinions
- (g) Ça/il ne cadre pas avec mes opinions qu'il vienne

Une étude récente dont nous ne disposions pas en commençant la rédaction de cet article (Huffmann, 1983), tombe à point pour notre perspective. Comparant les diverses constructions verbales (*le*, *lui*, à + N, *y*), Huffmann conclut ainsi:

The domain of syntax has traditionally been defined by automaticity, arbitrariness, and independence from meaning. The phenomenon of 'government', of all linguistic phenomena, would seem to best illustrate these characteristics and provide one of the strongest motivations for including a syntactic component in the grammar of a language. But we have seen in this paper that even these most syntactic-like phenomena can yield to a consistently applied semantic hypothesis. What is here being suggested as an alternative to 'government' is that the meanings of *le* and *lui* work together with the lexical meanings of particular verbs... (Huffmann, 1983, p. 303-304)

RÉFÉRENCES

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1980) "L'approche pronominale et les théories de Gustave Guillaume. Prolégomènes pour une syntaxe", *Langage et psychomécanique du langage. Pour Roch Valin*, Lille, PUL et Québec, PUL, p. 97-110.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1983) "La référence à la personne humaine dans le pronom", communication au Colloque de psychomécanique du langage, Université Laval, avril 1982, en publication dans les *Actes du Colloque*, Lille, PUL.
- BOONE, A. (1983) "Remarques sur les verbes dits "factifs", communication au XVIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes, Aix-en-Provence, août, en parution dans les *Actes du Congrès*.
- CORBIN, D. (1980) "Compétence lexicale et compétence syntaxique", *Modèles linguistiques*, vol. 2, n° 2, p. 52-135.
- COUQUAUX, D. (1977) "Une règle de réanalyse du français", *Recherches linguistiques*, Université de Paris VIII, p. 32-74.
- CULIOLI, A. (1974) "À propos des énoncés exclamatifs", *Langue française* 22, p. 6-15.
- DOBROVIE-SORIN, C. (1981) "À propos de l'interprétation des groupes nominaux indéfinis dans les structures impératives", *Semantikos*, vol. 5, n° 1.
- DOBROVIE-SORIN, C. (1982) "Impératifs, factivité et implication", *Lingua*, vol. 58, p. 83-104.
- DAVID, J. et R. MARTIN (1980) *La notion d'aspect*, Actes du Colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, publiés par J. David et R. Martin, en dépôt chez Klincksieck, Paris.
- DESSAUX-BERTHONNEAU, A.-M. (1980) "Permanence d'une rupture théorique: le traitement de la complémentation non verbale", dans *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Presses Universitaires de Lille, ouvrage publié par Dessaux-Berthonneau, A.-M.
- DUBOIS, J. et F. DUBOIS-CHARLIER (1970) *Éléments de linguistique française; syntaxe*, Paris, Larousse.
- FUCHS, C. et A.-M. LÉONARD (1978) *Vers une théorie des aspects*, Paris, Mouton et EPHÉSS.
- GARDIÈS, J.-L. (1981) "Éléments pour une grammaire pure de l'aspect", *Modèles linguistiques*, vol. 3, n° 1, p. 112-134.
- GÉRARD, J. (1977) "Le statut du syntagme nominal", *Recherches linguistiques* 4, Université de Paris VIII, p. 112-135.
- GROSS, M. (1975) *Méthodes en syntaxe. Le régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- GROSS, M. (1977) *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- GROSS, M. (1980) "Deux remarques sur l'aspect", dans David et Martin (1980), p. 69-81.
- GUILLAUME, G. (1968) *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- GUILLAUME, G. (1969) *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, PUL.

- GUILLAUME, G. (1973) *Principes de linguistique théorique*, Québec, PUL et Paris, Klincksieck.
- HALLE, M. (1973) "Prolegomena to a Theory of Word Formation", *Linguistic Inquiry*, vol. 4, n° 5, p. 119-143.
- HOEPELMAN, J. et C. ROHRER (1980) "Déjà et encore et les temps du passé en français", dans David et Martin (1980), p. 119-143.
- HUFFMANN, A. (1983) "'Government of the dative' in French", *Lingua* 60, p. 283-309.
- HUOT, H. (1977) *Recherche sur la subordination en français*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris 7 (Version remaniée publiée en 1981 chez Droz).
- KLEIBER, G. (1981) "Relatives spécifiantes et non spécifiantes", *Le français moderne*, tome 49, n° 3, p. 216-233.
- LÉARD, J.-M. (1982) "La compatibilité des opérations énonciatives: le cas de l'impersonnel", *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, vol. 2, n° 2, p. 117-126.
- LÉARD, J.-M. (1983) "Aspects sémantiques de la dérivation: quelques suffixes en français et en québécois", *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, vol. 3, n° 2, p. 160-225.
- LÉARD, J.-M. (1983a) "Le temps opératif guillaumien: nécessité théorique ou mise à l'écart des autres opérations morphologiques?", communication au 3e Colloque international de psychomécanique du langage, Cerisy-La Salle, juin 1983, en publication dans *Modèles Linguistiques*, Presses de l'Université de Lille.
- LEDUC-ADINE, J.-P. (1980) "Polysémie des adjectifs de couleur", *Cahiers de Lexicologie*, vol. 37, n° 2, p. 67-90.
- LYONS, J. (1980) *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MARTIN, R. (1970) "La transformation impersonnelle", *Revue de linguistique romane*, vol. 34, p. 377-394.
- MARTIN, R. (1971) *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- MILNER, J.-C. (1974) "Les exclamatives et le complémentizer", *Actes du Colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, vol. 1, études de syntaxe, Tübingen, Niemeyer, p. 78-121.
- MOIGNET, G. (1963) "L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs", *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 1, p. 175-194.
- MOIGNET, G. (1973) "Existe-t-il en français une proposition infinitive?", *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage*, Paris, Éditions Universitaires, p. 113-133.
- MOIGNET, G. (1980) "Diathèse verbale et verbes fondamentaux du français", *Langage et psychomécanique du langage*, Lille, PUL et Québec, PUL.
- MOIGNET, G. (1981) *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- MOLINO, J. (1982) "Le nom propre dans la langue", *Langages* 66, p. 5-20.
- NEF, C. (1980) "Les verbes aspectuels du français: remarques sémantiques et esquisse d'un traitement formel", *Semantikos*, vol. 4, p. 11-46.
- PICABIA, L. (1983) "Remarques sur le déterminant zéro dans les séquences en *il y a*", *Le français moderne*, tome 51, n° 2, p. 157-171.

- POULIN, G. (1983) "Mais que en québécois: aspects sémantiques et syntaxiques", *Travaux de linguistique québécoise* 4, p. 141-187.
- RIVIÈRE, N. (1978) "Problèmes de l'intégration de l'impersonnel dans une théorie linguistique", *Le français moderne*, tome 43, n° 2, p. 37-134.
- TAMBA-MECZ, I. (1980) "Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation", *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 18, n° 1, p. 119-132.
- VENDLER, Z. (1967) *Linguistics in philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- VINET, M.-T. (1983: à paraître) "Lexical subjects in French Infinitives", *Selected papers from the 13th Linguistic Symposium on Romance Languages*, March 1983, L. King and C. Maley (eds), Amsterdam, Benjamins.
- WILMET, M. (1980) "Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical: un problème de limites", dans David et Martin (1980), p. 51-68.
- WINTHER, A. (1980) "Substantivation et lexicalisation des adjectifs antonymiques dans les catégories des noms animés", *Cahiers de Lexicologie*, vol. 37, p. 101-112.